

## **DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS**

**AL AMANAH ETHICAL FCP**  
Fonds Commun de Placement  
régé par le code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001  
**Agrément du CMF n° 34/2007**  
**du 28 décembre 2007**

la Compagnie Gestion & Finance (CGF) - intermédiaire en Bourse porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de AL AMANAH ETHICAL FCP aura lieu le lundi **25 mai 2009**.

AL AMANAH ETHICAL FCP présente les caractéristiques suivantes :

### **RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

<b>Dénomination</b>	: AL AMANAH ETHICAL FCP
<b>Siège social</b>	: 92-94 Avenue Hédi Chaker - Immeuble GAT 6ème étage - 1002 Tunis
<b>Forme juridique</b>	: Fonds Commun de Placement
<b>Type</b>	: FCP mixte
<b>Objet Social</b>	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres
<b>Législation applicable</b>	: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
<b>Montant des fonds</b>	: 100.000 dinars divisés en 10.000 actions de 10 dinars chacune.
<b>Date d'agrément</b>	: 28 décembre 2007
<b>Promoteur</b>	: CGF - intermédiaire en Bourse et BIAT
<b>Gestionnaire</b>	: CGF - intermédiaire en Bourse
<b>Dépositaire</b>	: BIAT
<b>Distributeur</b>	: CGF - intermédiaire en Bourse

**Prix de souscription et de rachat** : Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale de droit d'entrée).

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'une commission de rachat (droit de sortie) pour ceux qui procéderont au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts selon les proportions suivantes :

- 2,5% pour les sorties avant un an de la date de souscription
- 2% pour les sorties avant deux années de la date de souscription
- 1,5% pour les sorties avant trois années de la date de souscription
- 1% pour les sorties avant quatre années de la date de souscription
- 0% pour tout rachat réalisé au delà de quatre ans.

**Pour plus d'informations sur AL AMANAH ETHICAL FCP, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 15 décembre 2008, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.**